

ENQUÊTE PUBLIQUE
PROJET DE CONSTRUCTION D'UN LYCEE SUR LA COMMUNE DE CHATEAUNEUF SUR
LOIRE / CONSEIL REGIONAL CENTRE VAL DE LOIRE

AVIS REÇU PAR MESSAGERIE

Le 03 mai 2024

OBJET : Enquête Utilité Publique Lycée de Châteauneuf-sur-Loire

Monsieur le Commissaire Enquêteur,

Avec mes racines historiques à Châteauneuf-sur-Loire, je suis soucieux du développement harmonieux de la ville et du bien-être de ses habitants tout en respectant le patrimoine naturel et la biodiversité qui conditionnent notre futur.

Le dossier que j'ai consulté sur internet

<https://www.loiret.gouv.fr/Publications/Enquetes-publiques-et-consultations-du-public/Enquetes-en-cours-et-a-venir/Projet-de-construction-d-un-lycee-sur-la-commune-de-Chateauneuf-sur-Loire>

comporte de très nombreux documents aux titres absconds, avec beaucoup de détails sur des questions techniques liées à la construction : globalement, le projet présenté est qualitatif s'il est réalisé comme annoncé, il semble au vu des documents présentés que la préoccupation environnementale ait bien été prise en compte dans cet important chantier, mais les quelques lignes consacrées à son impact pour les castelneuvlens ne relèvent aucun problème.

Or, sur le terrain, il y a quelques constatations qui permettent d'en douter :

Premier souci : avec 10 bus scolaires et la desserte automobile pour les 1300 élèves et le personnel enseignant ou le personnel de service par l'accès sur le rond-point, il risque d'y avoir saturation car il est déjà presque saturé aux heures de pointe ce qui créera une gêne et perte de temps pour tous.

Deuxième souci : l'interdiction de traverser à pied entre la nouvelle zone de co-voiturage et le lycée et il en sera sans doute de même pour l'avenue du Gâtinais. Quelles protections seront mises en place pour empêcher un lycéen en retard de vouloir traverser directement à pied au péril de sa vie vers le lycée ?

Ceci pose aussi la question du mode d'accès des habitants de Châteauneuf (piste cyclable de quel côté, trottoirs...) et du moyen permettant le passage de l'Avenue du Gâtinais.

(Ne faut-il pas envisager une passerelle haute 5,50 m avec protections latérales ???)

Troisième souci : le lycée préserve une zone humide ce qui est bien, une vue d'artiste montre la rivière l'Anche entre deux bâtiments, mais il est prévisible que cela soit un nid à moustiques (y compris les moustiques tigres) l'été sauf traitements anti-écologiques (?). Il faut se rappeler que l'Anche est une rivière qui alimente l'étang l'Évêque avant de poursuivre son cours vers la Loire. Par ailleurs, il faut s'assurer avec les mesures adéquates que les pollutions liées aux parkings ou autres ne viennent pas contaminer son eau.

Quatrième souci : à l'heure où le gouvernement met l'accent sur l'électrification du parc automobile, il n'est prévu que 15 places de recharge dans le parking ce qui semble peu à brève échéance.

Ceci sans parler de l'impact de 1500 personnes fréquentant le lycée sur une ville d'environ 8 000 habitants... impact positif pour le commerce local, mais avec des conséquences à prendre en compte sur les besoins de la ville et leur financement par les impôts locaux.

Mais il y a sûrement d'autres questions...

Je reste à votre disposition pour toute information

Bien sincèrement